

Atelier MDDELCC - OBV

Présenté dans le cadre du Rendez-vous des
OBV du 4 et 5 juin 2015

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Plan de présentation

- Bloc 1: Fonctionnement du ministère et de la DGPE
- Bloc 2: Processus d'analyse des PDE
- Bloc 3: Suivi de la mise en œuvre des PDE
- Bloc 4: Suivi des travaux sur l'encadrement des PDE
- Bloc 5: Courrier des lecteurs

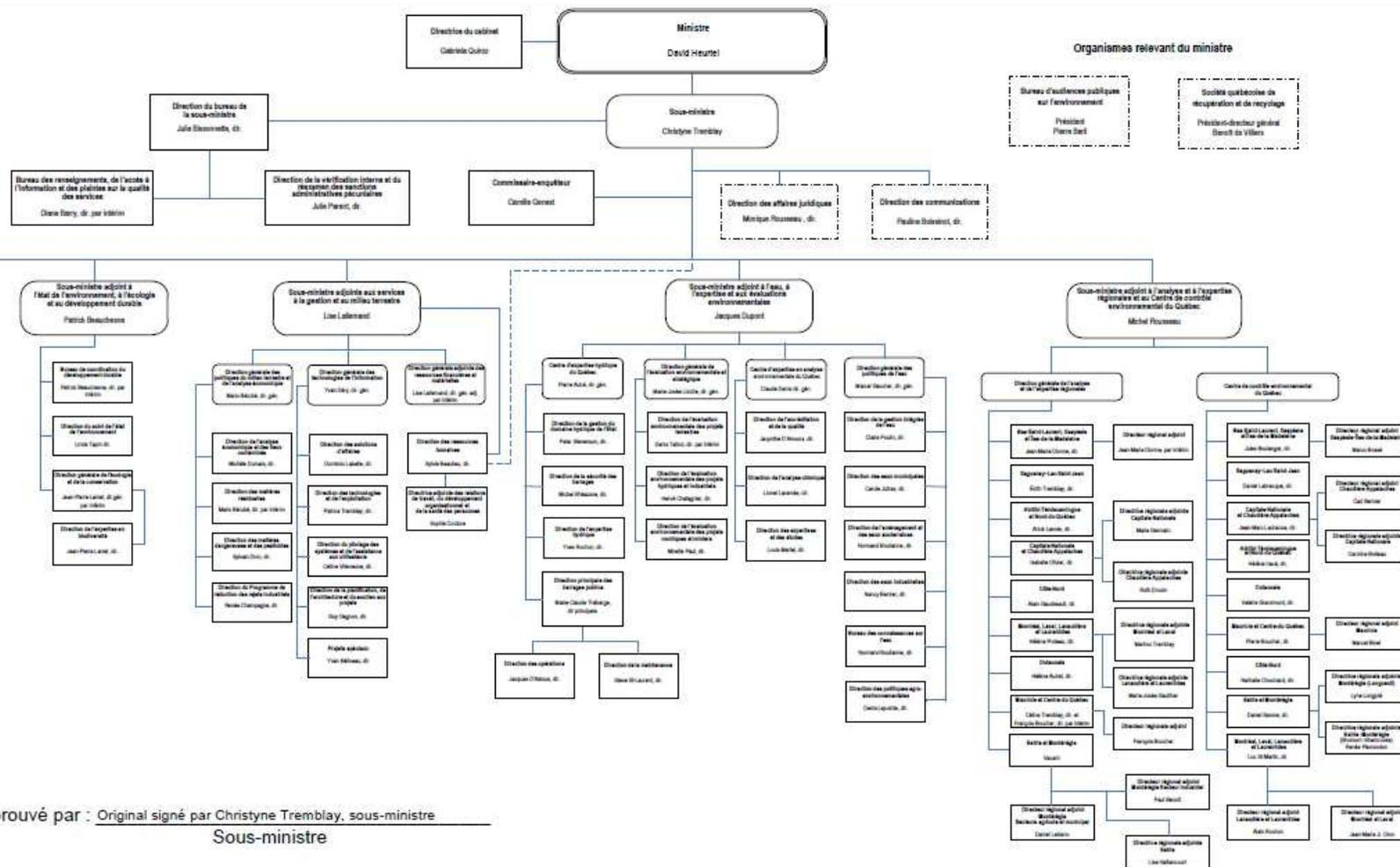
Bloc 1: Fonctionnement du ministère et de la DGPE

MDDELCC 101

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Le fonctionnement du ministère



Approuvé par : Original signé par Christyne Tremblay, sous-ministre
Sous-ministre

Legend: D. = Directeur, D. par intérim = Directeur par intérim, D. par adj. = Directeur adjoint, D. par suppl. = Directeur suppléant, D. par intérim = Directeur par intérim, D. par suppl. = Directeur suppléant

Le 4 mai 2015



Le fonctionnement du ministère

- Ministre: David Heurtel
- Organismes relevant directement du ministre:
 - BAPE
 - RECYC Québec
- Sous-ministre: Christyne Tremblay

Le fonctionnement du ministère

- Cinq sous-ministériats et leur SMA:
 - Changements climatiques, air et relations intergouvernementales: Geneviève Moisan
 - État de l'environnement, écologie et développement durable: Patrick Beauchesne
 - Services à la gestion et au milieu terrestre: Lise Lallemand
 - Eau, expertise et évaluations environnementales: Jacques Dupont
 - Analyse et expertise régionales et au Centre de contrôle environnemental du Québec (CCEQ) : Michel Rousseau

Changements climatiques, air et relations intergouvernementales

- Direction des relations intergouvernementales (DRI)
- Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère (DPQA)
- Direction générale du bureau des changements climatiques (DGCC)
 - Dir. Du développement
 - Dir. Des programmes
 - Dir. Du marché du carbone
 - Bureau de projets en changements climatiques

État de l'environnement, écologie et développement durable

- Bureau de coordination du développement durable (BCDD)
- Direction du suivi de l'état de l'environnement (DSÉE)
- Direction générale de l'écologie et de la conservation (DGEC)
 - Dir. De l'expertise en biodiversité

Services à la gestion et au milieu terrestre

- Direction générale des technologies de l'information (DGTI)
- Direction générale des ressources financières et matérielles (DGRFM)
- Direction générale des politiques du milieu terrestre et de l'analyse économique (DGPMTAE)
 - Dir. De l'analyse économique et des lieux contaminés
 - Dir. Des matières résiduelles
 - Dir. Des matières dangereuses et des pesticides
 - Dir. Du Programme de réduction des rejets industriels

Analyse et expertise régionales et Centre de contrôle environnemental du Québec (CCEQ)

- Direction générale de l'analyse et de l'expertise régionales
- Centre de contrôle environnemental du Québec (CCEQ)
 - Regroupées sous des directions régionales, et divisées en secteur d'intervention:
 - Agricole, Municipal, Industriel, Minier, Hydrique et naturel
 - Secteurs regroupés en « Pôles d'expertise »

Eau, expertise et évaluations environnementales

- Centre d'expertise en analyse
environnementale du Québec (CEAEQ)
- Centre d'expertise hydrique du Québec
(CEHQ)
- Direction générale de l'évaluation
environnementale et stratégique
- Direction générale des politiques de l'eau
(DGPE)

Direction générale des politiques de l'eau (DGPE)

- **Mandat:**
- La direction générale des politiques de l'eau (DGPE) coordonne la gouvernance de l'eau afin d'assurer la pérennité de cette ressource dont le gouvernement du Québec est fiduciaire. De façon plus particulière, elle :
 - Élabore et effectue la mise à jour d'orientations, de politiques, de lois, de règlements, de programmes, de directives et de guides en matière agricole et piscicole, d'eaux souterraines et de surface, d'eau potable, d'eaux usées municipales et industrielles, de milieux hydriques et riverains ainsi que d'aménagement du territoire;
 - Fournit, dans ces différents domaines, de l'expertise technique aux directions du ministère.

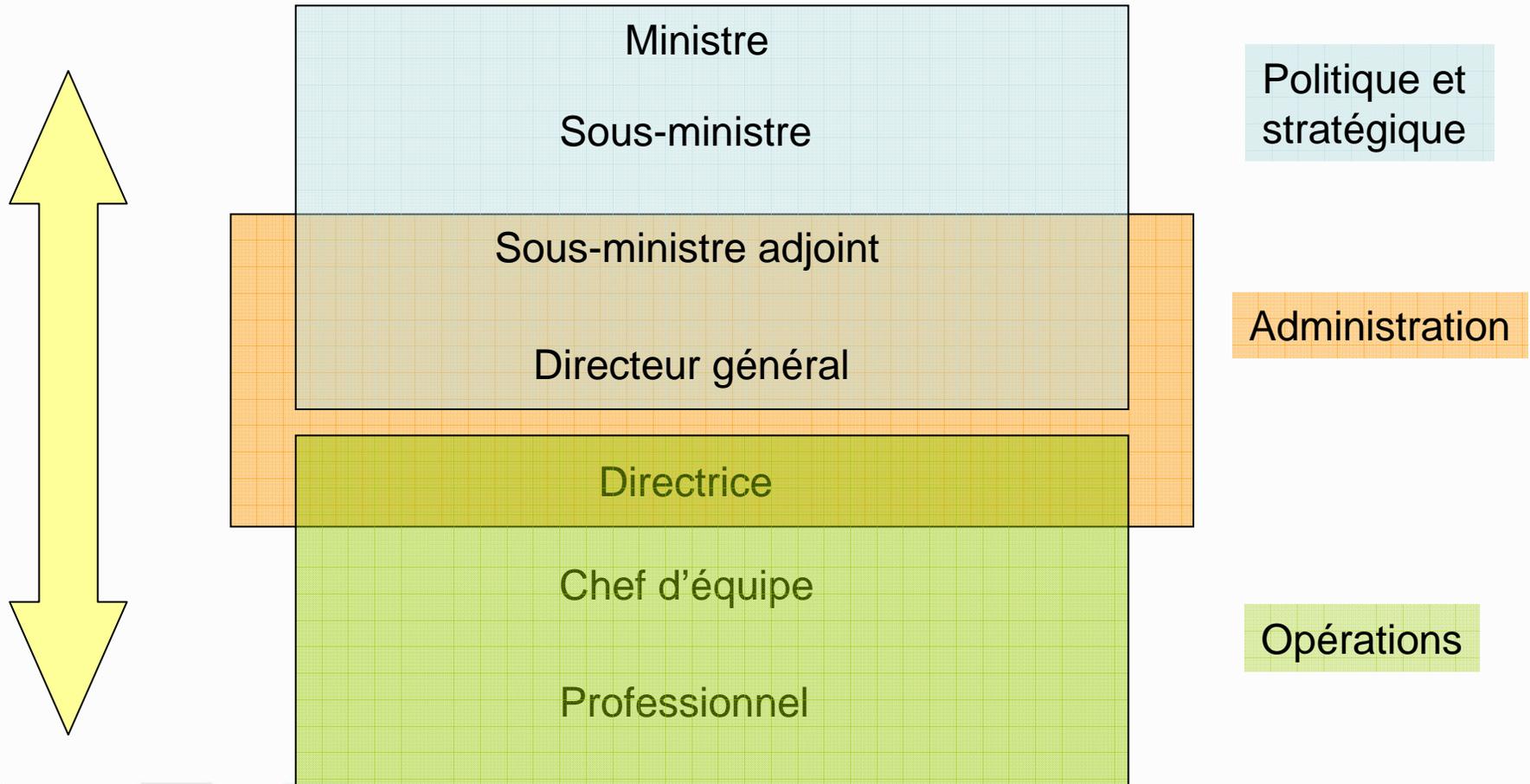
Direction générale des politiques de l'eau (DGPE)

- Directeur général: Marcel Gaucher
- 5 directions et 1 bureau
 - Dir. Des eaux municipales: Carole Jutras
 - Dir. De l'aménagement et des eaux souterraines: Normand Boulianne
 - Dir. Des eaux industrielles: Nancy Bernier
 - Dir. Des politiques agroenvironnementales: Denis Lapointe
 - Bureau des connaissances sur l'eau: Normand Boulianne
 - Dir. De la gestion intégrée de l'eau: Claire Poulin

Direction de la gestion intégrée de l'eau (DGIE)

- Directrice: Claire Poulin
- Deux équipes:
 - Gestion intégrée des ressources en eau
 - Sonia Duchesne (chef d'équipe)
 - Nancy Blanchette
 - Andrée-Anne Labrecque
 - Carl Martineau
 - Jean Painchaud
 - Jean-François Ricard
 - André St-Hilaire
 - Ententes, règlements et programmes
 - Benoit Cliche (chef d'équipe)
 - 5 autres personnes

Et les décisions ?



Pour en ajouter...

- CIGIE
- COMEX
- COPLEM
- Comités ad hoc ou permanents



Bloc 2: Processus d'analyse des PDE

Rappel et bilan préliminaire

Rappel des principales étapes du processus d'analyse et d'approbation des PDE

- 1- Dépôt du PDE préliminaire par l'OBV
- 2- Analyse du PDE préliminaire par les ministères
- 3- Intégration des commentaires ministériels reçus et production d'un PDE modifié par l'OBV
- 4- Dépôt du PDE modifié par l'OBV
- 5- Validation de l'intégration des commentaires ministériels par les analystes
- 6- Dépôt final du PDE par l'OBV
- 7- Approbation par le ministre du MDDELCC

Points sur l'analyse et l'approbation des PDE

- Le processus d'analyse et d'approbation favorise actuellement l'interaction entre les OBV et les différents analystes gouvernementaux
- Également entre la DGIE et les différents analystes gouvernementaux

Points sur l'analyse et l'approbation des PDE

- Actuellement, 100% des PDE sont déposés;
 - Phase d'analyse
 - Phase d'intégration des commentaires
 - Phase de validation de l'intégration (majorité des PDE)
 - Phase d'approbation
- À ce jour, 12 PDE ont reçu l'approbation (temps moyen de 500 jours calendrier entre le dépôt préliminaire et l'approbation)

Points sur l'analyse et l'approbation des PDE

- Plusieurs impondérables survenus:
 - Contexte actuel gouvernemental
 - Changements dans les structures administratives
 - Perte de ressources
 - MFFP
 - MERN - HQ
 - MAMOT
- On prévoit l'approbation des autres PDE d'ici l'automne



Bloc 3: Suivi de la mise en œuvre des PDE

Les tableaux de suivi

Rappel des objectifs des outils de suivi

- Outils facilitant le suivi de chaque PDE
- Suivi nécessaire pour illustrer les retombées générales des actions mises en œuvre au sein de la GIRE au Québec
- Nécessité de faciliter cette évaluation par, entre autres, la formalisation et l'uniformisation de la compilation des données de suivi
- Démarche conjointe ROBVOQ – OBV - MDDELCC

Mise au point sur le choix des outils

- Contexte gouvernemental particulier
 - Moins de ressources;
 - Analyses serrées des priorités gouvernementales en matière de technologie de l'information (TI);
- Même si cela reste une volonté de la DGIE, pour l'instant, le suivi des PDE appuyé par un système informatisé centralisé au MDDELCC est improbable à court terme;
- Les outils actuels sont évolutifs



Bloc 4: Encadrement de l'élaboration des PDE et des PGIR

Les dimensions sociales et
économiques

Documenter les problématiques ...

- Les problématiques à caractère environnemental sont généralement bien décrites actuellement, mais elles ne sont pas les seules à affliger la ressource hydrique (usages)
 - Les dimensions sociales
 - Les dimensions économiques
- Nombreux travaux déjà réalisés par le ROBVQ ou par d'autres organisations

Documenter la participation du milieu

- La GIRE est une approche participative, une approche de concertation. L'élaboration d'un PDE, sa mise en œuvre et son suivi passe par la mobilisation des acteurs de vos territoires, et par le maintien de cette mobilisation;
- Cette concertation, cette mobilisation se décrit et surtout, s'évalue.

Étape en cours

- Création d'un comité de travail multi-organisations
 - Développement d'outils pour faciliter la documentation et le suivi nécessaire:
 - De la participation du milieu
 - Des dimensions sociales et économiques
 - Présence du ROBVQ et d'OBV



Bloc 5: Le courrier des lecteurs

Des réponses à vos questions

Question 1

- Quelles sont les principales attentes du gouvernement envers la mise en œuvre des PDE et des PGIR ? Et quels seront les moyens financiers mis à la disposition des OBV pour la mise en œuvre ?

Question 2

- Pouvons-nous compter sur la collaboration du MDDELCC pour faciliter le transfert des informations des ministères concernés par le PDE lorsqu'ils sont maîtres d'œuvre et partenaires (ex: MAMOT, MAPAQ, MTQ, MDDELCC, etc.) pour le suivi et la mise à jour du plan (actions réalisées, budgets alloués, état d'avancement, projet en cours, etc.) ?

Question 3

- Quelles sont les principales incertitudes qui entravent la prise de décision relative à l'eau au Québec ?

Question 4

- Comment améliorer / favoriser la collaboration avec le gouvernement dans le cadre de l'élaboration des PDE et PGIR ?